

## CONFÉRENCES DE CULTURE GÉNÉRALE

La faculté de droit de l'université de Cergy-Pontoise organise dans le cadre du Plan Licence un cycle de neuf conférences de culture générale durant l'année universitaire 2016/2017.

**Tous les étudiants de Licence et de Master peuvent y assister, dans la limite des places disponibles** (inscription préalable obligatoire). Les inscriptions se font en ligne sur l'Intranet une semaine avant chaque conférence.

**La priorité est donnée aux étudiants inscrits dans l'UE 4.** La présence aux conférences permet de bénéficier de points-bonus dans cet UE 4, sous condition d'assister au moins à deux conférences par semestre et de valider un QCM à l'issue de chaque conférence (modalités du bonus dans le RCC).

### **Au second semestre, les cinq conférences suivantes sont proposées :**

#### **Étudiants du M2 Droit pénal financier**

« Délinquance économique et financière et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme »

**Mardi 31 janvier de 14h à 16h en salle des conférences** (inscriptions à partir du 24 janvier)

#### **Simon ROCHEREAU**

« La révolution, fondement possible de la démocratie ou source de désordre ? »

**Mercredi 8 février de 14h à 16h en salle des conférences** (inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> février)

#### **Claude OBADIA**

« Religion et société : un couple impossible ? »

**Mardi 21 mars de 14h30 à 16h30 en salle des conférences** (inscriptions à partir du 14 mars)

#### **Pierre PIAZZA et deux agents de la Préfecture de police de Paris**

« Reconstitution d'une scène de crime par des agents du Service Régional de l'Identité Judiciaire de Paris »

**Jeudi 30 mars de 14h à 16h en salle des conférences** (inscriptions à partir du 23 mars)

*N.B. Pour cette conférence, les étudiants de M1 assistant au cours de M. Piazza « Sociologie des institutions policières » seront inscrits en priorité*

#### **Rafik RABIA**

« Les juristes comprennent-ils quelque chose à l'économie ?

Le problème de l'adaptation des notions économiques à la pratique juridique »

**Mardi 25 avril de 10h à 12h en salle des conférences** (inscriptions à partir du 18 avril)